



### Bulletin de liaison des adhérents de l'Association des Phares de Cordouan et de Grave

Chers amis de Cordouan,

L'année 2024 a été une année de transition pour notre association. Après une année 2023 riche en événements liés à la réouverture du musée et au bicentenaire de l'optique de Fresnel, nous avons repris en 2024 un rythme soutenu. Le musée a été ouvert au public dès le premier jour des vacances de février, pour fermer au dernier de celles de la Toussaint. La journée des adhérents a démarré chaudement mais s'est finalement déroulée dans de très bonnes conditions. Les nuits du phare ont intéressé de nombreux visiteurs et les trois expositions temporaires ont été très appréciées.

Pour ce qui concerne la gestion de Cordouan, le SMIDDEST a créé la surprise en déménageant son siège de Blaye à Floirac, sans concertation. La gestion du phare de Cordouan de fait donc aujourd'hui à plus de 120 km de l'établissement, un peu comme si on décidait de gérer la tour Eiffel depuis Orléans, et ça me choque. En 2025, cela fera 15 ans que le SMIDDEST assure la mise en valeur du phare, et la convention qui le lie à l'État doit être renouvelée. Espérons que ce sera l'opportunité pour mettre en place une gestion du phare plus proche géographiquement. Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette année 2025.

Le président, Jean-Marie Calbet

#### L'agenda de nos activités

- **Réouverture du musée : samedi 8 février.**
  - **Février-Mars-Avril : 1<sup>ère</sup> exposition au phare : Alain Péclard et Sarah Wiame.**
  - **Assemblée générale le samedi 19 avril à partir de 15 h. dans la salle Cordouan, au Verdon s/mer. Pensez à une procuration si vous ne pouvez pas y assister.**
  - **Mai-Juin-Juillet : 2<sup>ème</sup> exposition au phare : l'histoire des bacs Pointe de Grave - Royan par le Service Maritime Départemental.**
  - **Été : dans le jardin du phare, exposition sur les 50 ans du Conservatoire du Littoral.**
  - **Nocturne au phare de Grave : mercredi 16 juillet de 19 h. à minuit. Restauration sur place et animation musicale.**
  - **Août-Sept.-Octobre : 3<sup>ème</sup> exposition au phare : Alben, plasticien.**
  - **Nocturne au phare de Grave : jeudi 7 août de 19 h. à minuit. Restauration sur place et animation musicale.**
  - **Gratuité du musée le dimanche 21 sept. pour la Journée du Patrimoine.**
  - **Quartiers d'hiver du musée à partir du 3 novembre.**
- **La date de la sortie des adhérents n'est pas encore fixée.**

#### Bulletin d'adhésion ou de renouvellement pour 2025 (à découper)

M. Mme (Prénom et Nom) : .....

Adresse : .....

Courrier électronique : .....Téléphone : .....

Renouvelle(nt) son (leurs) adhésion(s) à l'Association des phares de Cordouan et de Grave pour 2025.

Cotisation individuelle : 15 €

Cotisation « couple » : 20 €

Coupon à joindre à votre règlement à : Jean-Marie CALBET - 23 route du Petit Moulin - 33340 Gaillan-Médoc

ou par virement au Crédit Agricole : IBAN - FR 76 1330 6000 3000 0923 7150 121.

## Le réaménagement de l'espace d'accueil et de la boutique du musée



Si vous êtes venu.e au musée, vous avez sans doute remarqué de nouveaux présentoirs qui mettent en valeur les produits de notre boutique. On les voit mieux, on peut les toucher... et, peut-être, se laisser convaincre plus facilement pour les acheter. Nous disposons des produits en dépôt pour le SMIDDEST, un rayon librairie « régionalisme » plutôt développé centré sur les phares et le Médoc, des cartes postales (avec des vues vendues uniquement au phare), des magnets, des posters de Cordouan, des maquettes des phares de la Gironde (qui ont un succès certain) et plein d'autres objets dont certains sont de fabrication locale et durable. ***L'adhésion 2025 vous donne l'accès gratuit au phare et à son musée ! Il faut simplement présenter votre reçu d'adhésion (qui figure sur votre avis de cotisation) à l'hôtesse d'accueil.***

**UNESCO** – Le comité de suivi du classement de Cordouan s'est réuni le 3 octobre. Une réflexion va être menée pour voir comment les groupes électrogènes actuels pourraient être remplacés par une source d'énergie plus propre, avec un dispositif qui n'altère ni l'architecture du bâtiment, ni le magnifique panorama qui l'entoure. Affaire à suivre.

**Phares de France** – En octobre, la journée annuelle des gestionnaires de phares, organisée par l'association Phares de France, s'est déroulée à Barneville-Carteret (Manche). Une soixantaine de participants et 19 phares représentés, gérés par des associations, des collectivités ou des particuliers. Chaque fois, cette réunion est un bon moyen pour rencontrer des passionnés, échanger des idées, des expériences, des pratiques...

**Fresnel pour les plus jeunes** – En 2023, les 200 ans de l'optique de Fresnel (1823-2023) ont eu un certain retentissement médiatique pour Cordouan.

Comment multiplier la force d'une source lumineuse à travers une optique ?

Désormais, une mallette pédagogique conçue par l'association Phares de France peut rendre compréhensibles les travaux du jeune Augustin auprès du public jeune ou scolaire.

**La vedette Matelier** – Notre vedette se dégrade faute d'un financement des travaux nécessaires à la remise en état de sa coque ? Ne vaudrait-il pas mieux demander son déclassement pour essayer d'agir pour assurer sa pérennité. C'est l'une des réflexions posées par le conseil d'administration de l'association. Là aussi, restons vigilants.